

2CA CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social :
N° RCS CAEN 915 153 365

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 28/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 28 décembre à quatorze heures,

Lieu :

Madame CARLINO Catherine , Associé unique et Présidente de la société SASU (société par Actions Simplifiée Unique) 2CA CONSEIL, RCS CAEN 915 153 365, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire afin de délibérer sur l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale relative à une modification de l'objet social de la société

Madame Catherine CARLINO étant l'associée unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Délibérations :

1. Modification de l'objet social de la société par ajout de l'activité de commissaire aux comptes en sus de celle d'expertise comptable actuellement en cours : l'associé unique approuve la modification statutaire
2. Ratification des actes accomplis par le Président : approuvé par l'associé unique
3. Vote du quitus au Président : approuvé par l'associé unique

CONCLUSION :

Après délibérations et quitus à la Présidente pour effectuer les formalités juridiques consécutives à l'Assemblée , la séance est levée à quinze heures .

Présidente et Associée unique
Catherine CARLINO